



Ordre des enseignantes
et des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme
pour un enseignement
de qualité

Ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle Recherche - action

Annexe C – Règlement sur les qualifications requises pour enseigner

Décembre 2020





Table des matières

1. Introduction	1
2. Cadre conceptuel	2
Mise en œuvre d'un cours menant à une qualification additionnelle	4
Contexte provincial	4
3. Identité professionnelle et vision de l'apprenant	5
4. Contexte législatif	6
5. Fondements de l'exercice professionnel	7
Ressources pour la formation des enseignants	8
6. Cadre de questionnement pédagogique	8
A. Normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante	9
B. Législation, cadres de travail basés sur les droits fondamentaux et Contexte ontarien	10
C. Concepts directeurs pour le questionnement pédagogique	11
D. Fondements théoriques	14
E. Conception, planification et mise en œuvre du programme	16
F. Milieux d'apprentissage et stratégies pédagogiques	18
G. Réflexion, documentation et interprétation de l'apprentissage	19
H. Responsabilité partagée pour favoriser l'apprentissage	20
I. Recherche, apprentissage professionnel et avancement de la pédagogie	21
7. Conception et pratiques pédagogiques	21
Apprentissage expérientiel	23
8. Mesure et évaluation des participants	23
Annexe 1	27
Annexe 2	29
Annexe 3	30
Annexe 4	31



Ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle Recherche-action

1. Introduction

Les cours menant à une qualification additionnelle appuient les pédagogues dans la création de milieux d'apprentissage sécuritaires, inclusifs et accueillants. Ils présentent le contexte pour explorer les connaissances et pratiques professionnelles qui permettent de tenir compte des forces, intérêts et besoins de chaque apprenant.

La création de milieux d'apprentissage inclusifs exige l'engagement de tous les partenaires : les pédagogues, les apprenants, les parents, les familles, les tutrices et tuteurs, les personnes chargées de la garde des enfants et la communauté. Cette vision de l'inclusion, ainsi que les efforts déployés pour la maintenir, exigent un travail soutenu et un partage des responsabilités. Cela veut dire qu'il faut réfléchir de façon collective et critique aux répercussions des politiques, pratiques et processus sur les milieux d'apprentissage inclusifs.

Les réflexions critiques suivantes (schéma n° 1) offrent un cadre de travail possible parmi de nombreux autres afin d'orienter les pédagogues dans la création et le maintien d'une vision de l'éducation inclusive :

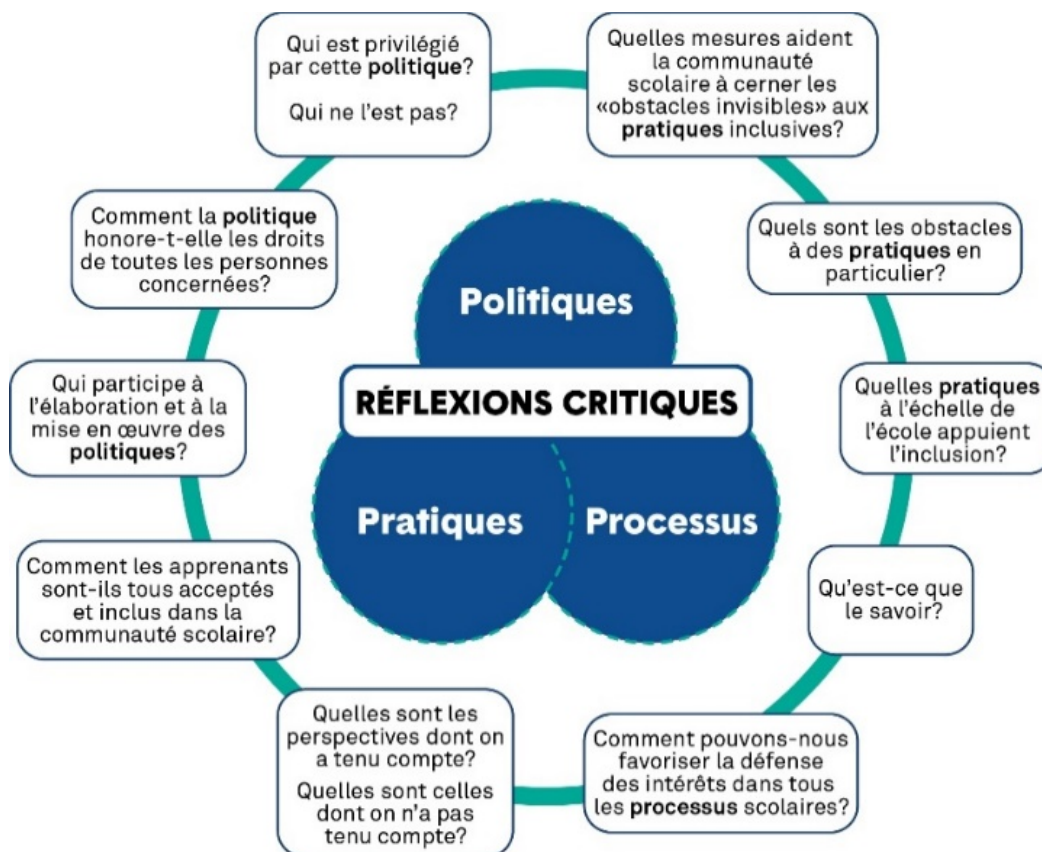


Schéma n° 1 : Réflexions critiques

2. Cadre conceptuel

La ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle *Recherche-action* de l'annexe C fournit un cadre conceptuel visant à aider tant les fournisseurs que les instructeurs à élaborer le cours et à en faciliter la prestation. Sa structure est conçue de façon à définir de manière fluide, holistique et intégrée les concepts clés de ce cours.

La ligne directrice du présent cours est fondée sur le cadre conceptuel suivant (schéma n° 2) :

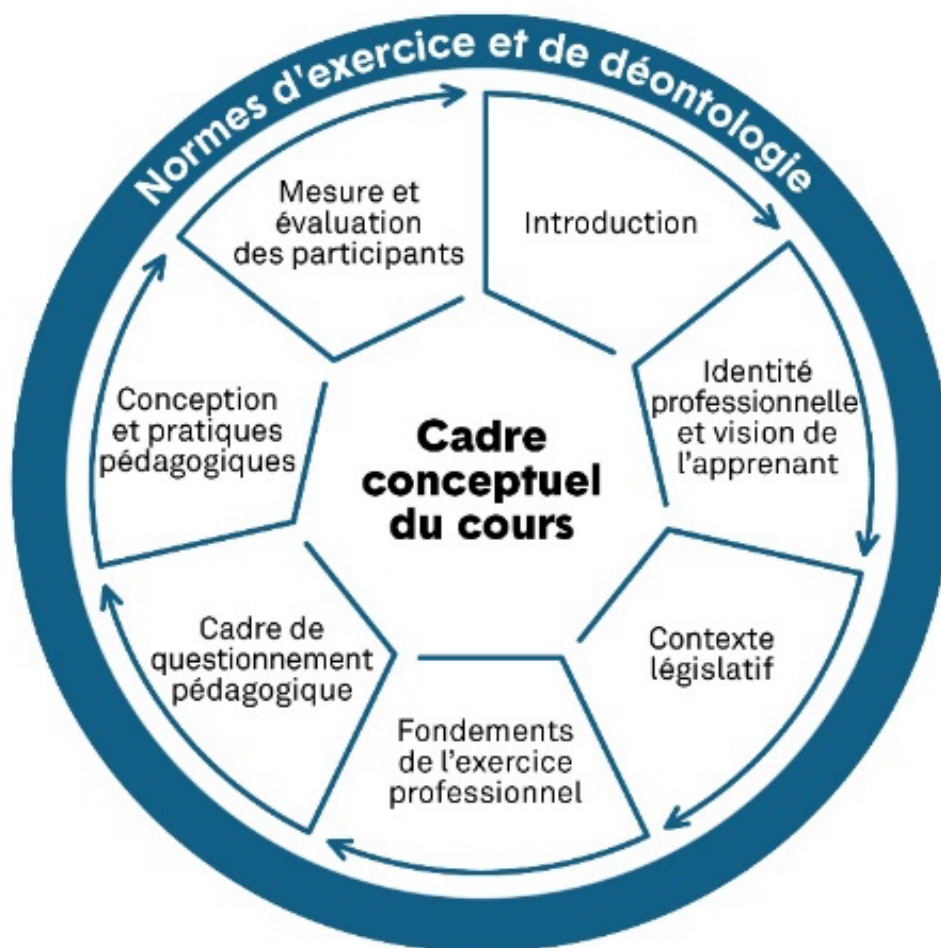


Schéma n° 2 : Cadre conceptuel

Le cours menant à la qualification additionnelle *Recherche-action* utilise une approche critique et pédagogique pour explorer, de façon holistique et intégrée, les fondements théoriques, les théories de l'apprentissage, la planification, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes, la conception et les pratiques pédagogiques, la mesure et l'évaluation, le milieu d'apprentissage, la recherche et les aspects éthiques dont il faut tenir compte dans l'enseignement et l'apprentissage à tous les cycles. Les participants renforcent ainsi leur efficacité professionnelle en approfondissant leurs connaissances, en améliorant leur jugement professionnel et en acquérant de nouvelles connaissances pour perfectionner leur pratique.

Mise en œuvre d'un cours menant à une qualification additionnelle

Les concepteurs, fournisseurs et instructeurs de cours utilisent le cadre conceptuel de la ligne directrice pour mettre en valeur les principaux concepts en fonction des divers contextes professionnels, des connaissances, des habiletés et de la compréhension des participantes et participants.

Adopter le modèle d'un milieu d'apprentissage positif qui reflète l'empathie, la diversité, l'équité et l'autonomie du point de vue des ressources et de la déontologie, est essentiel à la mise en œuvre holistique du présent cours, lequel soutient l'amélioration des connaissances professionnelles, de la pratique éthique et du leadership, et contribue au perfectionnement professionnel continu.

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario reconnaît que, au sein des systèmes scolaires financés par la province ainsi que dans les écoles privées, indépendantes ou des Premières Nations, les pédagogues doivent explorer des idées et des questions qui s'appliquent à leur contexte ou à celui dans lequel ils peuvent être amenés à travailler.

Contexte provincial

Les communautés francophones et anglophones doivent également mettre en œuvre les lignes directrices en tenant compte de leur contexte et besoins particuliers. Chaque communauté linguistique doit explorer le contenu de la présente ligne directrice selon ses propres perspectives et les domaines sur lesquels elle veut mettre l'accent. Cette souplesse permettra aux deux communautés linguistiques de mettre en œuvre le cours en fonction d'une variété de contextes.

Les pédagogues de l'Ontario travaillent dans des contextes éducatifs variés et diversifiés. Ils peuvent se retrouver dans divers établissements d'enseignement, tels qu'une école rurale de langue française, une école catholique, une école publique en ville, une école des Premières Nations, une école provinciale ou une école indépendante ou privée. Les pédagogues réfléchissent au contexte unique de chaque communauté pour améliorer l'apprentissage et le bien-être.

Dans le présent document, les termes «participantes et participants» font référence aux pédagogues qui suivent le cours et les termes «apprenantes et apprenants» font référence aux jeunes qui fréquentent les écoles.

3. Identité professionnelle et vision de l'apprenant

L'identité professionnelle de l'institutrice ou instructeur du cours et des participantes et participants qui est véhiculée dans la présente ligne directrice reflète la vision du pédagogue issue des normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante et du *Cadre de formation de la profession enseignante*, de même que des consultations relatives aux qualifications additionnelles.

L'identité professionnelle du pédagogue présente les membres de la profession enseignante comme étant des penseurs et praticiens novateurs, des pédagogues critiques qui promeuvent la justice sociale et écologique. Les cours menant à une qualification additionnelle appuient cette identité collective (schéma n° 3 : Vision du pédagogue).



Schéma n° 3 : Vision du pédagogue ¹

¹ Note : Extrait de *Fondements de l'exercice professionnel*, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Toronto, 2016; p. 16. Droit d'auteur 2016. Texte publié avec la permission de l'auteur.

L'apprenant, dans la présente qualification additionnelle (schéma n° 4), applique des principes démocratiques et est autonome, indépendant, averti, créatif, collaborateur, éthique, réfléchi, conciliant, inclusif, courageux et auto-efficace; un penseur critique qui sait résoudre les problèmes et dont la voix, le point de vue ainsi que le sens de l'efficacité et de la responsabilisation sont essentiels à la mise au point des méthodes d'enseignement et d'apprentissage.

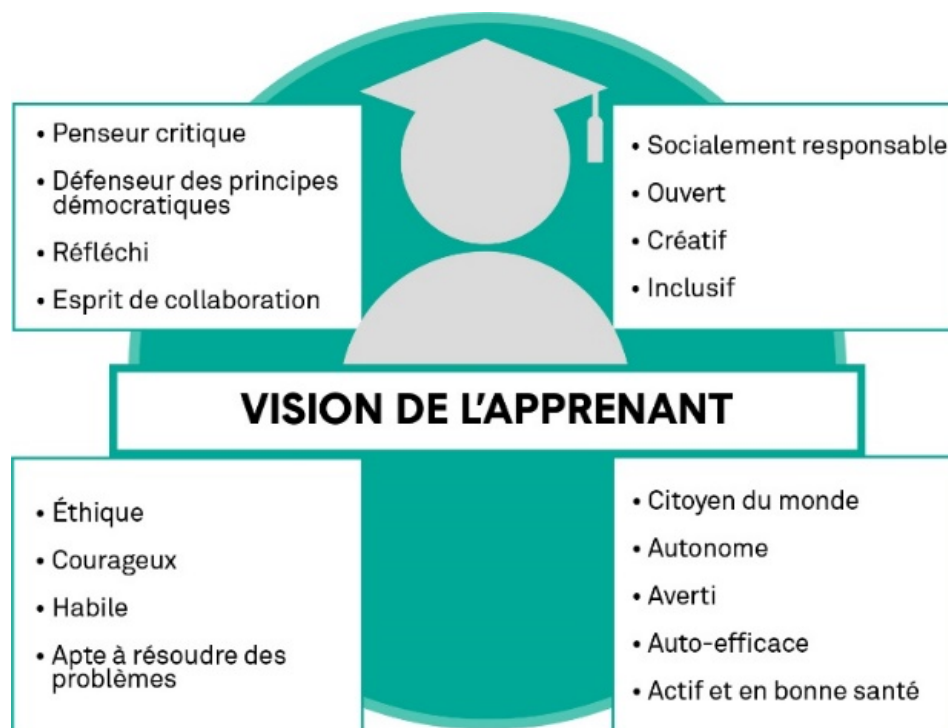


Schéma n° 4 : Vision de l'apprenant

4. Contexte législatif

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est l'organisme d'autoréglementation de la profession enseignante dans la province. Sa responsabilité relativement aux cours menant à une qualification additionnelle comprend les éléments suivants :

- établir et faire respecter les normes d'exercice et de déontologie de la profession;
- prévoir la formation continue de ses membres;
- agréer les cours menant à une qualification additionnelle, plus précisément :

Le contenu du programme et le rendement attendu des personnes qui y sont inscrites correspondent aux habilités et aux connaissances énoncées dans les Normes d'exercice de la profession enseignante et les Normes de déontologie de la profession enseignante de l'Ordre ainsi que dans les lignes directrices formulées par l'Ordre.

Règlement 347/02 sur l'agrément des programmes de formation en enseignement, partie IV, paragraphe 24

Le Règlement 176/10 sur les qualifications requises pour enseigner précise les qualifications additionnelles que les pédagogues peuvent détenir. En outre, ce règlement comprend les cours menant à une qualification additionnelle, au cours de perfectionnement des directrices et directeurs d'école, à la qualification de directrice ou de directeur d'école, aux qualifications pour enseigner aux cycles primaire et moyen et à la qualification d'agente ou d'agent de supervision. Un cours menant à une qualification additionnelle doit comporter au moins 125 heures, tel qu'approuvé par le registraire de l'Ordre. Les cours agréés menant à une qualification additionnelle reflètent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, ainsi que le Cadre de formation de la profession enseignante.

Les participantes et participants qui répondent aux exigences du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner peuvent suivre le présent cours.

La qualification additionnelle *Recherche-action*, telle qu'énoncée dans l'annexe C du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner, est inscrite sur le certificat de qualification et d'inscription des membres de l'Ordre ayant réussi le cours.

5. Fondements de l'exercice professionnel

Les *Fondements de l'exercice professionnel* communiquent une vision provinciale de ce que signifie «être pédagogue» en Ontario, laquelle constitue l'essence même du professionnalisme chez les pédagogues. Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante (voir annexe 1) encadrent l'élaboration et la mise en œuvre du présent cours. Comme principes de pratique professionnelle, les neuf normes mettent l'accent sur le perfectionnement professionnel continu. De plus, elles appuient le *Cadre de formation de la profession enseignante* qui exprime clairement les principes de l'apprentissage des pédagogues et présente une gamme d'options favorisant le perfectionnement professionnel.

L'amélioration continue du jugement professionnel acquis au fil des expériences, du questionnement et de la réflexion critique, est essentielle pour incarner les normes ainsi que le *Cadre de formation de la profession enseignante* dans le présent cours et la pratique professionnelle.

Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante servent de cadres de travail directeurs qui sous-tendent les connaissances, compétences et expériences professionnelles dont ont besoin les pédagogues pour enseigner de façon efficace dans un milieu qui favorise le *respect, l'empathie, la confiance et l'intégrité*.

Ressources pour la formation des enseignants

L'Ordre a développé des ressources qui appuient l'intégration efficace des normes aux cours menant à une qualification additionnelle. Elles présentent une variété de processus éducatifs basés sur le questionnement et la recherche qui visent l'intégration des normes à la pratique professionnelle (voir annexe 2). Vous pouvez les consulter sur le [site web de l'Ordre](#).

Ces ressources appuient le développement des connaissances professionnelles, du jugement et de l'efficacité par la praxie réflexive critique. On y présente des expériences vécues par des pédagogues de l'Ontario dans le but d'appuyer la formation des enseignants qui suivent des cours menant à une qualification additionnelle.

6. Cadre de questionnement pédagogique

Le cadre de questionnement pédagogique (schéma n° 5) de la présente ligne directrice étaye l'élaboration d'un cours holistique, intégré et expérientiel qui repose sur le questionnement. Il appuie les connaissances et le jugement professionnels ainsi que les pédagogies et pratiques critiques des participantes et participants.

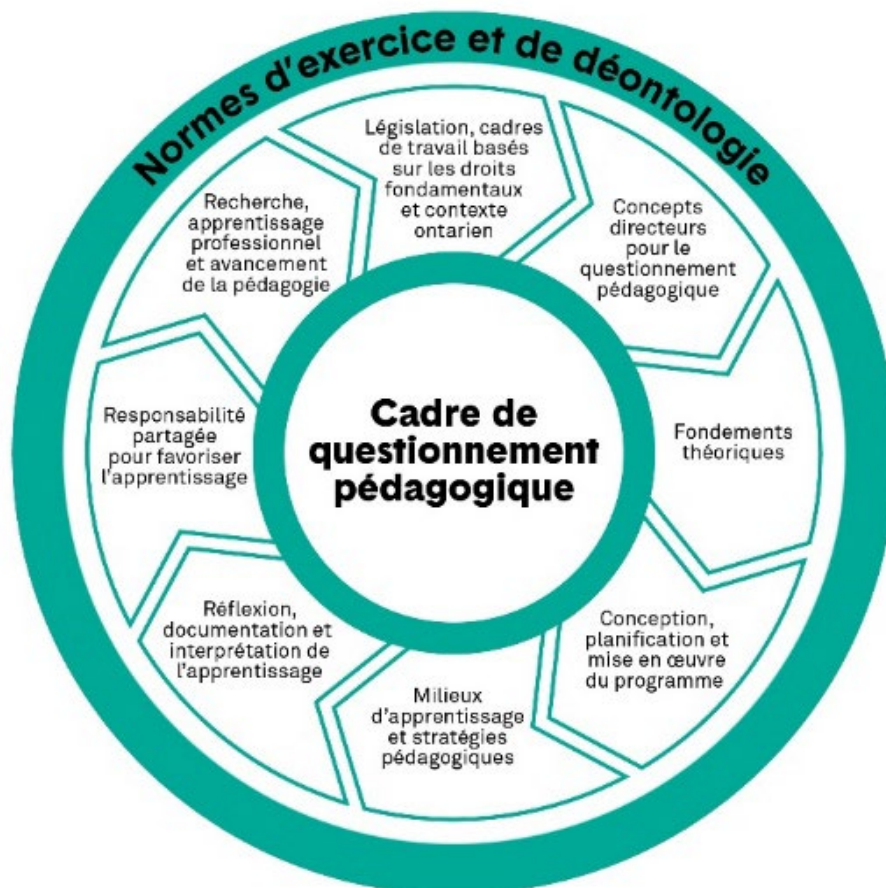


Schéma n° 5 : Cadre de questionnement pédagogique pour le cours
Recherche-action

A. Normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante

Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante représentent une vision collective de l'exercice professionnel. L'engagement envers les élèves et leur apprentissage occupe une place fondamentale dans une profession enseignante solide et efficace. Les normes de déontologie de la profession enseignante fournissent une vue d'ensemble de la pratique professionnelle. L'engagement envers les élèves et leur apprentissage occupe une place fondamentale dans une profession enseignante solide et efficace. Conscients que leur position privilégiée leur confère la confiance des autres, les membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario assument ouvertement leurs responsabilités envers les apprenants, les parents, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tuteurs et tuteuses, les partenaires en éducation, les collègues et autres professionnels, ainsi que le public en général.

L'intégration holistique des normes dans toutes les composantes du cours permet d'incarner la vision collective de la profession enseignante afin d'orienter la connaissance professionnelle, l'apprentissage et la pratique de l'enseignement. Les principes et concepts suivants appuient cette intégration holistique dans le présent cours :

- comprendre et incarner les concepts d'empathie, de confiance, de respect et d'intégrité;
- faire preuve d'engagement envers les apprenants et leur apprentissage;
- intégrer la connaissance professionnelle à sa pratique;
- enrichir et perfectionner sa pratique professionnelle;
- appuyer le leadership dans les communautés d'apprentissage;
- participer au perfectionnement professionnel continu.

Les participants continueront à examiner de façon critique les pratiques professionnelles, les pédagogies et les cultures d'éthique sous l'angle des normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante par le dialogue professionnel et la réflexion collaborative.

B. Législation, cadres de travail basés sur les droits fondamentaux et Contexte ontarien

Il est primordial que l'élaboration et la mise en œuvre des cours menant à une qualification additionnelle repose sur la législation et les cadres de travail basés sur les droits fondamentaux à l'échelle régionale, provinciale, nationale et internationale. Cette législation et ces cadres de travail soulignent les exigences et responsabilités relatives au maintien des droits humains, de la justice sociale, des pratiques libératoires et de l'accessibilité pour tout le monde.

Les fournisseurs et concepteurs de cours menant à des QA ainsi que les pédagogues qui les suivent doivent entreprendre une réflexion et un dialogue critiques sur cette législation et ces cadres de travail et, explore la signification de leur pratique pédagogique.

La liste suivante n'est pas exhaustive, mais elle fournit un point de départ pour entamer l'exploration dans le cours :

- [Curriculum de l'Ontario](#)
- Code des droits de la personne de l'Ontario

- *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, L.O. 2005, chap. 11
- *Loi sur les personnes handicapées de l'Ontario*, L.O. 2001, chap. 32
- Charte canadienne des droits et libertés, Partie I, Annexe B, *Loi constitutionnelle* de 1982
- *Loi canadienne sur les droits de la personne* de 1977
- *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action*
- Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies
- Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones
- Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies

Ces documents servent de base à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre du cours.

C. Concepts directeurs pour le questionnement pédagogique

Les concepts théoriques suivants sont fournis dans le but de faciliter la conception et la mise en œuvre holistique du cours *Recherche-action* par le questionnement pédagogique et professionnel.

Le présent cours favorise la réflexion critique et le dialogue, et s'inspire des concepts suivants qui seront explorés de façon critique au moyen de processus équitables, holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique les préjugés, présomptions, croyances, compréhensions, pouvoirs et privilèges liés à l'enseignement et à l'apprentissage recherche-action
- explorer de façon critique l'identité et les pratiques en lien avec la vision des pédagogues en tant que co-interrogateurs, spécialistes, chercheurs et agents de changement qui travaillent aux côtés d'apprenants autonomes dans la cocréation de milieux d'apprentissage riches de connaissances et fondés sur des principes démocratiques
- explorer de façon critique les cycles itératifs et continus qui incluent le questionnement, la collecte de données, l'interprétation, la réflexion critique et l'action
- favoriser une culture de questionnement critique avec les collègues et les apprenants

- examiner de façon critique la recherche-action et le questionnement comme pédagogies émancipatrices et anti-oppressives
- explorer de façon critique et interpréter le curriculum de l'Ontario ainsi que les politiques, cadres de travail, stratégies et lignes directrices
- examiner de façon collaborative l'inclusion pertinente et respectueuse des cultures, de l'histoire, des perspectives et des façons d'acquérir le savoir des Premières Nations, des Métis, et des Inuits dans les processus d'enseignement et d'apprentissage en tant que moyens valables de comprendre le monde
- explorer de façon critique le concept d'appropriation culturelle
- explorer de façon critique différents systèmes de connaissance et moyens d'appartenir à la communauté
- appliquer la pédagogie critique en tant que fondement théorique pour concevoir, évaluer et mettre en œuvre des pratiques ou des programmes
- explorer de façon critique des processus pédagogiques ainsi que les pratiques de mesure et d'évaluation qui lient le curriculum aux intérêts, aux forces, au questionnement, aux besoins et au bien-être des apprenants
- examiner de façon critique des processus, pratiques et politiques pour créer et maintenir des milieux d'apprentissage holistiques qui façonnent les identités des apprenants et favorisent leur développement intellectuel, social, affectif, physique, linguistique, culturel, spirituel et moral
- explorer de façon critique des processus et mécanismes de participation qui ont pour objectif de favoriser la collaboration avec les apprenants, le personnel de l'école, les parents, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tutrices et tuteurs et la communauté afin d'appuyer les membres de la communauté scolaire dans le développement de leurs identités et dans la poursuite de l'apprentissage et du bien-être
- explorer de façon critique et intégrer diverses ressources, y compris des ressources technologiques et de communication, afin d'améliorer les connaissances professionnelles et de favoriser des pratiques de mesure et d'évaluation novatrices visant à faciliter l'apprentissage, l'indépendance, le bien-être et la responsabilisation
- explorer de façon critique la pratique professionnelle par différentes formes de questionnement, de dialogue, de réflexion, d'innovation et de pédagogie critique continus axés sur la collaboration

- examiner de façon critique des principes, connaissances et gestes éthiques qui contribuent à la pédagogie et au leadership éthiques collectifs
- explorer de façon critique et intégrer des pratiques, politiques et pédagogies respectueuses de l'environnement
- examiner de façon critique des processus pour favoriser une gestion de l'environnement responsable et active, une conscience écologique, une justice sociale et une citoyenneté fondée sur des principes démocratiques dans des contextes à l'échelle locale, nationale et mondiale
- explorer de façon collaborative la cocréation de communautés de questionnement dédiées à la pédagogie critique, au perfectionnement professionnel continu et à l'efficacité professionnelle collective
- explorer de façon critique le questionnement fondé sur des situations et lié à des contextes particuliers émanant de la pratique
- réfléchir de façon critique à l'utilisation éthique de la technologie afin d'assurer la sécurité, la protection de la vie privée et le bien-être des apprenants
- explorer de façon critique des pratiques novatrices permettant d'intégrer l'expression artistique ainsi que les technologies de l'information et de la communication afin d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage
- examiner de façon critique des processus relatifs à la création et au maintien de milieux d'apprentissage sécuritaires, sains, équitables, holistiques et inclusifs qui respectent la diversité, facilitent l'apprentissage, appuient la voix et le point de vue de l'apprenant, et encouragent la pensée critique et la justice sociale
- examiner de façon critique la recherche qualitative et quantitative liée aux pratiques professionnelles, aux politiques et aux pédagogies afin d'appuyer l'apprentissage, l'autonomisation et la responsabilisation
- explorer de façon critique et intégrer des processus, pratiques et politiques éducationnels qui appuient le bien-être et l'efficacité des apprenants
- explorer de façon critique et intégrer des processus inclusifs qui favorisent la collaboration interprofessionnelle afin de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre collaborative des plans d'enseignement individualisé (P.E.I.) et des plans de transition pour les apprenants qui incluent la voix et le point de vue de toutes les parties concernées

- examiner de façon critique des processus, pratiques et politiques qui favorisent une culture de questionnement au sein d'une école ou d'un système scolaire afin de promouvoir l'ouverture à l'innovation, au changement, à des approches pédagogiques culturellement inclusives et à la démocratisation du savoir
- explorer de façon critique les pratiques visant à remettre en question les principaux discours et hypothèses en lien avec le présent cours
- analyser de façon critique des manifestations systémiques du pouvoir et des privilèges ainsi que leurs conséquences sur l'enseignement et l'apprentissage.

D. Fondements théoriques

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique divers cadres de travail théoriques liés au présent cours, leurs principes fondamentaux et leurs applications pratiques à l'appui de l'apprentissage
- se renseigner de façon critique sur la pratique professionnelle par l'entremise de processus novateurs, artistiques ou technologiques
- explorer de façon critique et intégrer les théories du façonnement de l'identité et l'apprentissage professionnel afin d'améliorer les pratiques qui appuient le bien-être, l'efficacité et la responsabilisation de l'apprenant
- explorer de façon critique la pertinence de la pédagogie critique et des théories socioconstructivistes en tant que fondements théoriques de la présente qualification additionnelle
- insuffler les recherches théoriques, les ouvrages et les connaissances actuelles liées à la recherche-action avec une optique critique
- étudier de façon critique la recherche-action et le questionnement en tant que pratique pédagogique anti-oppressive
- examiner de façon critique l'adoption d'une position de questionnement dans la pratique de l'enseignement
- explorer de façon critique les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante comme fondements théoriques du professionnalisme des pédagogues dans le présent cours

- réfléchir de façon critique à la pratique de l'enseignement et engager un dialogue professionnel sur la relation entre la théorie et la pratique, et vice-versa
- explorer de façon critique la pédagogie critique liée à la conception du curriculum en s'appuyant sur les questions, les passions et les intérêts des apprenants
- explorer de façon critique le rôle du pédagogue en tant que chercheur
- explorer de façon critique les objectifs du questionnement collaboratif professionnel et de la recherche-action afin de générer des connaissances, d'entreprendre des actions et de faciliter les changements sociaux
- explorer de façon critique les notions comme la validité, la fiabilité et l'utilité dans le cadre du questionnement collaboratif professionnel afin d'orienter la recherche qualitative
- explorer de façon critique une variété de méthodes éthiques permettant de déterminer, de collecter, de documenter et d'analyser les données afin d'orienter le questionnement collaboratif professionnel
- explorer de façon critique les protocoles éthiques et les responsabilités qui incitent à participer à la recherche-action et au questionnement professionnel
- explorer de façon critique une variété de processus éthiques permettant de collecter et d'analyser des données afin d'orienter le questionnement collaboratif professionnel
- explorer de façon critique des façons d'interpréter et de représenter l'information et la compréhension résultant du questionnement professionnel, et d'y réfléchir
- critiquer de façon collaborative les recherches de praticiens à partir de voix et de perspectives multiples
- explorer de façon critique le curriculum de l'Ontario, les ressources et politiques gouvernementales, les cadres de travail et les stratégies qui se rapportent à la recherche-action
- explorer de façon critique et intégrer des théories d'apprentissage ainsi que les forces, les profils et les besoins d'apprentissage particuliers des apprenants

- s'interroger de façon critique et collaborative sur les dimensions inhérentes à la matière pour créer et maintenir des milieux d'apprentissage sécuritaires, sains, équitables, inclusifs, conciliants et engageants
- explorer de façon critique et intégrer des programmes d'enseignement holistiques et inclusifs qui renforcent les habiletés, intérêts et expériences des apprenants et leur permettent d'atteindre leurs objectifs d'apprentissage
- explorer de façon critique l'importance de la législation pertinente à l'échelle municipale, provinciale, fédérale et internationale, ainsi que les responsabilités associées à la pratique professionnelle
- explorer de façon critique les obligations légales et responsabilités éthiques des pédagogues conformément à la législation et aux pratiques provinciales en vigueur
- explorer de façon critique la législation et les politiques provinciales qui appuient l'accessibilité pour tous
- explorer de façon critique la législation et les politiques provinciales qui appuient les droits de la personne pour tous
- explorer de façon critique la législation et les politiques provinciales qui appuient la protection de la vie privée pour tous.

E. Conception, planification et mise en œuvre du programme

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique et approfondir sa compréhension de la manière dont les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante contribuent à l'élaboration d'un cadre de travail pour planifier un programme
- explorer de façon critique l'influence que la nature diverse et changeante de la société exerce sur l'apprentissage et le bien-être
- relier de façon critique le questionnement professionnel aux expériences vécues des apprenants et des pédagogues
- explorer de façon critique et approfondir sa compréhension des stratégies et des cadres de travail pour concevoir, planifier, élaborer et mettre en œuvre un programme lié à la recherche-action

- explorer de façon critique des fondements philosophiques qui renforcent l'efficacité professionnelle des pédagogues pour soutenir l'intégration interdisciplinaire au curriculum
- explorer de façon critique diverses approches de l'intégration dans le curriculum à l'aide de différents modèles de planification, de développement du contenu et des ressources, des pratiques pédagogiques et de la mise en œuvre de pratiques de mesure et d'évaluation justes, transparentes et équitables
- explorer de façon critique et approfondir sa compréhension de la différenciation pédagogique, de la conception universelle et de la démarche par étapes dans la planification, l'élaboration et la mise en œuvre du programme
- explorer de façon critique des ressources pédagogiques novatrices, fondées sur la recherche et culturellement inclusives qui appuient l'apprentissage, l'engagement, l'auto-identification, la sécurité et le bien-être
- explorer de façon critique une variété de technologies d'assistance pour soutenir l'apprentissage et le bien-être
- concevoir de façon critique des programmes qui reflètent l'utilisation éthique de la technologie à l'appui de la sécurité, de la protection de la vie privée et du bien-être des apprenants
- explorer de façon critique et planifier des programmes ainsi que des occasions d'apprentissage qui facilitent différents objectifs et types de cheminement scolaire
- explorer de façon critique la manière dont les expériences, les identités, les récits, le développement, les forces, les questions, les intérêts et les besoins des apprenants contribuent à la planification, à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme
- explorer de façon critique l'intégration d'approches pédagogiques culturellement inclusives à la conception, à la planification et à l'élaboration du programme
- explorer de façon critique des stratégies qui facilitent le bien-être et l'autorégulation des apprenants
- explorer de façon critique et planifier des processus d'enseignement qui respectent les profils d'apprentissage, la voix, le point de vue, les forces et les expériences des apprenants

- explorer de façon critique des pratiques qui encouragent une compréhension et un engagement plus approfondis des questions posées dans le cours par l'analyse des curiosités des apprenants et l'optimisation de leur contexte et expérience propres
- explorer de façon critique des ouvrages pédagogiques et utiliser diverses méthodes d'évaluation afin de guider la planification du programme et de favoriser l'apprentissage et la participation.

F. Milieux d'apprentissage et stratégies pédagogiques

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique des processus pour créer des milieux d'apprentissage inclusifs et dynamiques qui reflètent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante
- créer et maintenir des milieux d'apprentissage éthiques, positifs, équitables, conciliants, inclusifs, sécuritaires, sains et engageants pour les apprenants et leur parents, leur famille, les personnes chargées de la garde des enfants, et les tutrices et tuteurs
- explorer de façon critique des milieux d'apprentissage sécuritaires ainsi que des pratiques et politiques qui respectent l'autonomie, les acquis et les intérêts des apprenants
- explorer de façon critique des processus pour faire participer tous les membres de la communauté, favoriser le dialogue et la collégialité, et développer un sentiment d'appartenance
- explorer de façon critique et collaborative des processus afin de favoriser une communauté d'apprenants autonomes et engagés
- participer de façon collaborative et appuyer les apprenants dans une variété de processus de questionnement afin de favoriser le leadership et la responsabilisation collectifs
- favoriser des milieux d'apprentissage engageants et invitants, basés sur la confiance, qui encouragent la voix et le point de vue, le leadership, le questionnement critique et l'autorégulation de l'apprenant
- explorer de façon critique diverses stratégies pédagogiques à l'appui de l'apprentissage et du bien-être
- développer des pratiques sécuritaires, éthiques, légales et respectueuses de l'utilisation de différents outils technologiques à l'appui des pratiques pédagogiques

- explorer de façon critique des milieux d'apprentissage inclusifs et novateurs qui incorporent diverses stratégies pédagogiques (p. ex., conception universelle, apprentissage expérientiel, différenciation pédagogique, questionnement, démarche par étapes) pour servir les intérêts de tous les apprenants et répondre à leurs besoins
- explorer de façon critique des processus qui encouragent les apprenants à appliquer des principes démocratiques et à devenir des citoyens actifs et tournés vers le monde face aux enjeux de durabilité économique, sociale et environnementale
- explorer de façon critique l'identité professionnelle ainsi que les connaissances et pratiques de leadership des pédagogues, comme l'énoncent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, ainsi que le *Cadre de formation de la profession enseignante* et les *Fondements de l'exercice professionnel*
- explorer des méthodes pour favoriser le consensus, la démocratie participative et l'autonomisation à l'échelle de l'école et de la communauté.

G. Réflexion, documentation et interprétation de l'apprentissage

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique des méthodes de mesure et d'évaluation justes, équitables, transparentes, valables et fiables qui respectent la dignité, le bien-être affectif, les identités et le développement de tous les apprenants
- explorer de façon critique des processus de rétroaction qui autonomisent les apprenants et les inspirent à réfléchir positivement à leur apprentissage et à se fixer des objectifs d'apprentissage
- favoriser un examen de la rétroaction afin de faire participer les apprenants à l'analyse et à l'interprétation critiques du processus d'apprentissage
- explorer de façon critique des processus équitables et inclusifs pour réfléchir à l'apprentissage, le documenter et l'interpréter
- explorer de façon critique et intégrer des pratiques de mesure, d'évaluation et de rapport conformes aux processus et principes énoncés dans les documents de politiques, cadres de travail et programmes-cadres de l'Ontario

- explorer de façon critique des pratiques d'évaluation aux trois fins suivantes : fournir de la rétroaction aux apprenants et adapter son enseignement (évaluation *au service de* l'apprentissage); renforcer la capacité des apprenants à devenir des apprenants autonomes (évaluation *en tant qu'*apprentissage); et porter un jugement professionnel éclairé sur la qualité de l'apprentissage (évaluation *de* l'apprentissage).

H. Responsabilité partagée pour favoriser l'apprentissage

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique une variété de stratégies de participation et de communication efficaces afin de collaborer de façon authentique avec les parents, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tutrices et tuteurs, le personnel de l'école et du conseil scolaire, ainsi que les organismes communautaires
- favoriser des partenariats ouverts et transparents avec les parents, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants ainsi que les tutrices et tuteurs qui respectent et valorisent une prise de décision partagée, la confidentialité, la défense des droits et le leadership
- explorer de façon critique et créative des méthodes qui, dans le processus d'apprentissage, encouragent et respectent la voix, le point de vue et les identités des apprenants par la prise de décision partagée et le leadership
- examiner et intégrer l'inclusion respectueuse et sincère des apprenants dans les processus de questionnement collaboratif
- explorer de façon critique des stratégies et des occasions de collaboration professionnelle à l'appui de l'apprentissage, du bien-être et du leadership
- explorer de façon critique et aborder ouvertement les préjugés, la discrimination et les obstacles systémiques afin de faciliter l'apprentissage, le bien-être et l'inclusion
- explorer et analyser de façon critique des cultures pédagogiques et professionnelles positives et inclusives qui favorisent l'expression libre et l'analyse critique des voix et des points de vue
- comprendre et respecter l'importance des responsabilités partagées et des partenariats qui favorisent la justice sociale et écologique, comme l'énoncent les *Fondements de l'exercice professionnel*

- explorer de façon critique la collaboration professionnelle et le questionnement au sein d'équipes transdisciplinaires afin de faciliter l'apprentissage, le bien-être, la défense des droits et l'adaptation aux transitions.

I. Recherche, apprentissage professionnel et avancement de la pédagogie

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique les pratiques passées, actuelles et en évolution en *Recherche-action*, et y réfléchir
- explorer de façon critique sa pratique professionnelle par le questionnement continu de la théorie, de la pédagogie et de l'andragogie
- participer au perfectionnement professionnel transformationnel par la recherche, l'avancement des connaissances et le leadership
- explorer de façon critique la pédagogie critique qui incorpore la recherche et l'avancement de la pédagogie et de l'andragogie à la pratique de l'enseignement
- participer à la recherche ainsi qu'à l'avancement de la pédagogie et de l'andragogie critiques pour faire progresser les communautés de pratique
- explorer de façon critique la création et la mobilisation du savoir afin d'améliorer la pratique professionnelle et le leadership
- explorer de façon critique les responsabilités éthiques en matière de recherche et d'avancement des connaissances qui respectent et incarnent les normes de déontologie de la profession enseignante
- explorer de façon critique des théories et pédagogies qui concernent les nombreuses formes d'oppression, de pouvoir et de privilège
- explorer de façon critique les théories et les pédagogies qui abordent les intersectionnalités liées au pouvoir, au privilège, à la voix et aux identités.

7. Conception et pratiques pédagogiques

La conception et les pratiques pédagogiques (schéma n° 6) du présent cours reflètent les théories d'apprentissage chez les adultes, les processus andragogiques efficaces et les méthodes d'apprentissage expérientielles qui favorisent la réflexion, le dialogue et le questionnement critiques.

Les participantes et participants collaborent avec les instructrices et instructeurs du cours dans le but d'élaborer les recherches et les expériences d'apprentissage, les processus d'intégration holistique, ainsi que les méthodes de mesure et d'évaluation utilisées dans le cours.

Pour la mise en œuvre de ce cours, les instructeurs **facilitent** les processus andragogiques pertinents et pratiques qui permettent aux participants de vivre des expériences d'apprentissage basées sur le questionnement, en rapport à la conception, à la planification, à l'enseignement, à la pédagogie, à la mise en œuvre, ainsi qu'à la mesure et à l'évaluation du programme. Parmi les processus andragogiques, notons : l'apprentissage expérientiel, les jeux de rôle, les simulations, la rédaction d'un journal de bord, l'autogestion de projets, l'enseignement individualisé, l'interaction en petits groupes, le dialogue, la recherche-action, le questionnement, la documentation pédagogique, l'apprentissage collaboratif, la narration, les méthodes de cas et la praxie réflexive critique.

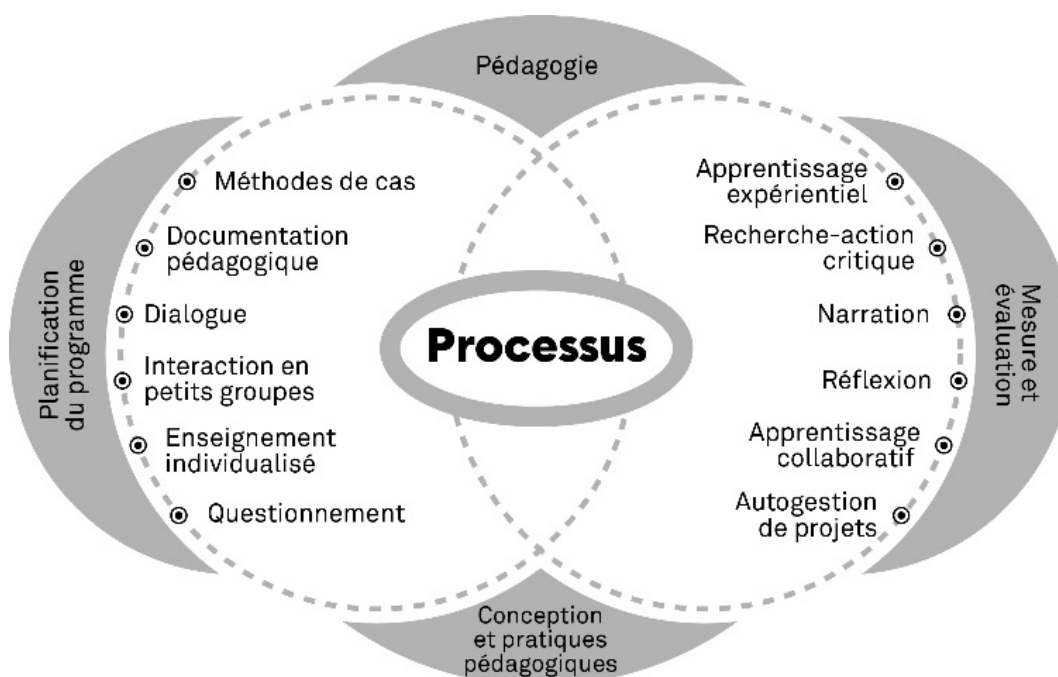


Schéma n° 6 : Processus pédagogiques

Les instructeurs du cours **incarnent** les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, respectent les principes de l'éducation des adultes et l'expérience des participants, reconnaissent leurs acquis, adoptent des pratiques culturellement inclusives et répondent aux questions, intérêts et besoins particuliers. Il importe également que les participants aient l'occasion de créer des réseaux de soutien, de recevoir la rétroaction de leurs pairs et de l'instructeur, et de communiquer à leurs collègues le résultat de leur apprentissage. Il faut aussi leur donner l'occasion de faire des lectures professionnelles, de réfléchir, de discuter et de s'exprimer.

L'enseignement des instructeurs **reflète** la conception universelle, la différenciation pédagogique, les pratiques d'évaluation et le questionnement critique qui peuvent être reproduits ou adaptés dans diverses situations en classe.

Apprentissage expérientiel

Les participants auront l'occasion de prendre part à des activités d'apprentissage expérientiel qui se rapportent aux principaux concepts et aspects du cours *Recherche-action* déterminés en collaboration avec l'instructeur. L'objectif de ces activités est de faciliter la mise en œuvre et l'intégration de la théorie à la pratique dans un contexte réel d'enseignement et d'apprentissage. De plus, les participants analyseront et réfléchiront de façon critique à leur participation durant des occasions d'apprentissage et de questionnement expérientiel dans le présent cours.

L'apprentissage expérientiel et le questionnement critique permettront d'enrichir et de perfectionner le jugement professionnel, les connaissances, les compétences, l'efficacité et les pratiques pédagogiques des participants.

Les ressources de l'Ordre sur les normes de la profession facilitent l'apprentissage expérientiel au moyen de divers processus de questionnement professionnel. Vous pouvez les consulter sur le [site web de l'Ordre](#).

8. Mesure et évaluation des participants

Au début du cours, les participantes et participants collaborent, avec les instructrices et instructeurs du cours, à l'élaboration des questions et des expériences d'apprentissage ainsi que des méthodes de mesure et d'évaluation qui seront utilisées. Les instructeurs communiqueront régulièrement avec les participants, tout au long du cours, pour leur transmettre des observations significatives sur leur rendement.

L'évaluation des participants suit une approche équilibrée comprenant la combinaison d'une évaluation personnelle, mutuelle et par les pairs (instructeur et participant), ainsi qu'une évaluation par l'instructeur. Les stratégies de mesure et d'évaluation reflètent des pratiques efficaces et collaboratives basées sur le questionnement. On a recours à diverses approches pour permettre aux participants de démontrer leur apprentissage lié aux questionnements dans le cours. Des possibilités de mesures et d'évaluations formatives et sommatives font également partie du cours.

Il importe pour les participants inscrits à un cours menant à une qualification additionnelle de pouvoir effectuer des recherches pertinentes et utiles. Les travaux, les artéfacts et les projets lui permettent de relier la théorie et la pratique. Les travaux doivent également permettre aux pédagogues de faire des choix et d'effectuer des recherches personnelles dans un cadre souple.

Les processus d'apprentissage facilitent une exploration approfondie des concepts et questionnements. Ces processus se déroulent tout au long du cours et reflètent la pensée critique et la réflexion des participants au fur et à mesure qu'ils acquièrent des connaissances et développent des compétences.

Les pratiques d'évaluation favoriseront également un questionnement critique plus approfondi grâce aux divers processus employés durant le cours. Ces processus d'évaluation basés sur le questionnement donnent l'occasion aux participants d'illustrer leur niveau de connaissances professionnelles et pédagogiques, de compétences, de pratiques éthiques et de leadership en enseignement.

On recommande aussi d'inclure une expérience culminante. Cette synthèse de l'expérience reflètera les connaissances approfondies et la compréhension qui découlent du présent cours. Elle comprendra également les réflexions critiques du participant et une analyse de son apprentissage sur une certaine période.

Les processus suivants visent à orienter les pratiques associées à la mesure et à l'évaluation dans le cadre du présent cours; en outre, ils reflètent l'apprentissage expérientiel et les pédagogies critiques. Cette liste n'est pas exhaustive.

- | | |
|---|---|
| <p>a) Leadership pédagogique :
Cocréer, concevoir et évaluer de façon critique des occasions d'apprentissage culturellement inclusives qui incorporent la voix et le point de vue, les forces, les intérêts et les besoins des</p> | <p>participantes et participants. Les occasions d'apprentissage tiendront compte de diverses technologies et ressources et reflèteront le curriculum du ministère de l'Éducation.</p> |
|---|---|

- b) **Documentation pédagogique :** Rassembler des notes concrètes (p. ex., notes manuscrites, photos, vidéos, enregistrements audio, artéfacts, dossiers sur l'apprentissage) afin de permettre aux pédagogues, aux parents, aux familles, aux personnes chargées de la garde des enfants, aux tutrices et tuteurs ainsi qu'aux apprenants de réfléchir au processus d'apprentissage, d'en discuter et de l'interpréter.
- c) **Réflexion critique :** Analyser de façon critique les enjeux en éducation qui se rapportent au présent cours au moyen de recherches spécialisées utilisant divers supports (p. ex., narrations, documentation manuscrite, images ou graphiques).
- d) **Recherche-action critique :** Participer à de la recherche-action individuelle ou collaborative fondée sur l'exploration critique de diverses approches de la recherche-action.
- e) **Étude de cas :** Réfléchir de façon critique et se renseigner sur la pratique professionnelle par la rédaction ou la discussion de cas.
- f) **Plan de transition :** Réfléchir de façon critique au plan de transition d'un apprenant, l'analyser et formuler des recommandations pour l'améliorer.
- g) **Analyse narrative :** Analyser de façon collaborative et critique des narrations sur l'enseignement et l'apprentissage sous divers angles (p. ex., identité professionnelle, efficacité professionnelle, leadership éthique, pédagogies critiques) au moyen de procédés narratifs, comme la rédaction ou la discussion sur des récits.
- h) **Portfolio pédagogique :** Monter un portfolio professionnel qui analyse de façon critique les philosophies de l'enseignement et de l'apprentissage, les suppositions ainsi que les pratiques et les pédagogies conçues pour créer des milieux d'apprentissage éthiques et fondés sur des principes démocratiques.
- i) **Expérience d'apprentissage novatrice :** Concevoir et faciliter une expérience d'apprentissage engageante et novatrice qui reflète la différenciation pédagogique, la conception universelle et la démarche par étapes.
- j) **Plan de partenariat :** Concevoir un plan exhaustif visant à établir des partenariats collaboratifs entre les apprenants, les parents, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tutrices et tuteurs ainsi que l'école et les communautés environnantes dans le but de faciliter l'apprentissage, l'épanouissement et le bien-être.

- k) **Élaboration d'un P.E.I. :** Élaborer un P.E.I. en collaboration avec les parents, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tutrices et tuteurs, les apprenants et l'équipe-école.
- l) **Narration visuelle :** Créer une narration visuelle (p. ex., récit numérique) à l'appui de l'identité professionnelle collective de la profession enseignante, laquelle fait progresser les connaissances professionnelles et la pédagogie.

Annexe 1

Normes de déontologie de la profession enseignante

Les normes de déontologie de la profession enseignante fournissent une vue d'ensemble de la pratique professionnelle. L'engagement envers les élèves et leur apprentissage occupe une place fondamentale dans une profession enseignante solide et efficace. Conscients que leur position privilégiée leur confère la confiance des autres, les membres de l'Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario assument ouvertement leurs responsabilités envers les élèves, les parents, les tutrices et tuteurs, les collègues, les partenaires en éducation et autres professionnels ainsi que le public. Ils prennent aussi leurs responsabilités en ce qui concerne l'environnement.

Raisons d'être des normes de déontologie de la profession :

- inspirer aux membres la fierté de la profession enseignante et faire en sorte qu'ils soient dignes et qu'ils respectent ces valeurs
- reconnaître l'engagement et les responsabilités éthiques inhérentes à la profession enseignante
- conduire les membres à agir et à prendre des décisions de manière éthique
- promouvoir la confiance du public vis-à-vis de la profession enseignante.

Normes de déontologie de la profession enseignante :

Empathie

Le concept d'*empathie* comprend la compassion, l'acceptation, l'intérêt et le discernement nécessaires à l'épanouissement des élèves. Dans l'exercice de leur profession, les membres expriment leur engagement envers le bien-être et l'apprentissage des élèves par l'influence positive, le discernement professionnel et le souci de l'autre.

Confiance

Le concept de *confiance* incarne l'objectivité, l'ouverture d'esprit et l'honnêteté. Les relations professionnelles des membres avec les élèves, les collègues, les parents, les tutrices et tuteurs ainsi que le public reposent sur la confiance.

Respect

La confiance et l'objectivité sont intrinsèques au concept de *respect*. Les membres honorent la dignité humaine, le bien-être affectif et le développement cognitif. La façon dont ils exercent leur

profession reflète le respect des valeurs spirituelles et culturelles, de la justice sociale, de la confidentialité, de la liberté, de la démocratie et de l'environnement.

Intégrité

Le concept d'*intégrité* comprend l'honnêteté, la fiabilité et la conduite morale. Une réflexion continue aide les membres à agir avec intégrité dans toutes leurs activités et leurs responsabilités professionnelles.



Normes d'exercice de la profession enseignante

Les normes d'exercice de la profession enseignante fournissent un cadre pour décrire les connaissances, les compétences et les valeurs propres à la profession enseignante en Ontario. Elles expriment les objectifs et les aspirations de la profession, tout en communiquant une vision commune du professionnalisme qui oriente les pratiques quotidiennes des membres.

Raisons d'être des normes d'exercice de la profession :

- exposer une vision collective de la profession enseignante
- discerner les valeurs, les connaissances et les compétences propres à la profession enseignante
- orienter le jugement professionnel et les actions des membres
- promouvoir un langage commun pour favoriser une compréhension de ce que signifie être membre de la profession enseignante.

Normes d'exercice de la profession enseignante :

Engagement envers les élèves et leur apprentissage

Les membres se soucient de leurs élèves et font preuve d'engagement envers eux. Ils les traitent équitablement et respectueusement et sont sensibles aux facteurs qui influencent l'apprentissage de chaque élève. Les membres encouragent les élèves à devenir des citoyennes et citoyens actifs de la société canadienne.

Connaissances professionnelles

Les membres de l'Ordre visent à tenir à jour leurs connaissances professionnelles et saisissent les liens qui existent entre ces connaissances et l'exercice de leur profession. Ils comprennent les enjeux liés au développement des élèves, aux théories de l'apprentissage, à la pédagogie, aux programmes-cadres, à l'éthique, à la recherche en éducation, ainsi qu'aux politiques et aux lois pertinentes. Les membres y réfléchissent et en tiennent compte dans leurs décisions.

Pratique professionnelle

Les membres de l'Ordre s'appuient sur leurs connaissances et expériences professionnelles pour diriger les élèves dans leur apprentissage. Ils ont recours à la pédagogie, aux méthodes d'évaluation, à des ressources et à la technologie pour planifier leurs cours et répondre aux besoins particuliers des élèves et des communautés d'apprentissage. Les membres peaufinent leur pratique professionnelle et cherchent constamment à l'améliorer par le questionnement, le dialogue et la réflexion.

Leadership dans les communautés d'apprentissage

Les membres encouragent la création de communautés d'apprentissage dans un milieu sécuritaire où règnent collaboration et appui, et y participent. Ils reconnaissent la part de responsabilité qui leur incombe et assument le rôle de leader afin de favoriser la réussite des élèves. Les membres respectent les normes de déontologie au sein de ces communautés d'apprentissage et les mettent en pratique.

Perfectionnement professionnel continu

Les membres savent que le perfectionnement professionnel continu fait partie intégrante d'une pratique efficace et influence l'apprentissage des élèves. Les connaissances, l'expérience, les recherches et la collaboration nourrissent la pratique professionnelle et pavent la voie de l'apprentissage autonome.



Annexe 2

Texte de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) : Schéma numéro 1 : Position pédagogique critique de la page 4 de ce PDF

Le schéma numéro 1 représente les réflexions critiques. Au centre de l'image se trouve un diagramme de Venn qui montre les politiques, pratiques et processus. Autour de ce diagramme de Venn se trouvent des questionnements critiques relatifs à ces politiques, pratiques et processus.

Concernant les politiques, les réflexions incluent :

- Qui est privilégié par cette politique?
- Qui ne l'est pas?
- Comment la politique honore-t-elle les droits de toutes les personnes concernées?
- Qui participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques?

Concernant les pratiques, les réflexions incluent :

- Quelles pratiques à l'échelle de l'école appuient l'inclusion?
- Quels sont les obstacles à des pratiques en particulier?
- Quelles mesures aident la communauté scolaire à cerner les «obstacles invisibles» aux pratiques inclusives?
- Qu'est-ce que le savoir?

Concernant les processus, les réflexions incluent :

- Quelles sont les perspectives dont on a tenu compte?
- Quelles sont celles dont on n'a pas tenu compte?
- Comment les apprenants sont-ils tous acceptés et inclus dans la communauté scolaire?
- Comment pouvons-nous favoriser la défense des intérêts dans tous les processus scolaires?

Annexe 3

Texte de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO): Schéma numéro 6: Processus pédagogiques de la page 24 de ce PDF

Le schéma numéro 6 est une représentation graphique des processus pédagogiques andragogiques possibles mis en œuvre dans les cours menant à des qualifications additionnelles. Au centre se trouve un diagramme de Venn. Dans la partie droite du diagramme de Venn, les candidats sont invités à explorer l'utilisation de l'apprentissage expérientiel, de la recherche-action critique, de la narration, de la réflexion, de l'apprentissage collaboratif et de l'autogestion de projets. Dans la partie gauche du diagramme de Venn, les candidats sont invités à explorer l'utilisation des méthodes de cas, de la documentation pédagogique, du dialogue, de l'enseignement individualisé, de l'interaction en petits groupes et du questionnement. Ces expériences d'apprentissage basées sur le questionnement s'interconnectent au centre pour former une multiplicité de processus à facettes multiples qui peuvent améliorer la pratique professionnelle. Les expériences d'apprentissage basées sur le questionnement décrites dans le diagramme de Venn sont liées aux quatre domaines suivants : La pédagogie, la mesure et l'évaluation, la conception et les pratiques pédagogiques et la planification du programme, qui forment un cercle extérieur autour du diagramme de Venn.

Annexe 4

Ressources fondées sur les normes de l'Ordre

Les ressources suivantes fondées sur les normes facilitent l'apprentissage par le questionnement professionnel. Elles sont disponibles sur le site [web de l'Ordre](#).

ALLARD, C.C., Goldblatt, P.F., Kemball, J.I., Kendrick, S.A., Millen, K.J., et Smith, D. «Becoming a reflective community of practice», *Reflective Practice*, vol. 8, n° 3, 2007, p. 299-314.

CHERUBINI, L., Kitchen, J., Goldblatt, P., et Smith, D. «Broadening landscapes and affirming professional capacity: A metacognitive approach to teacher induction». *The Professional Educator*, vol. 35, n° 1, 2011, p. 1-15.

CHERUBINI, L., Smith, D., Goldblatt, P.F., Engemann, J., et Kitchen, J. *Apprendre à partir de l'expérience : Appuyer les pédagogues débutants et les mentors* [trousse de ressources], Toronto, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 2008.

CIUFFETELLI PARKER, D., Smith, D., et Goldblatt, P. «Teacher education partnerships: Integration of case studies within an initial teacher education program», *Brock Education*, vol. 18, n° 2, 2009, p. 96-113.

GOLDBLATT, P.F., et Smith, D. «Illuminating and facilitating professional knowledge through casework», *European Journal of Teacher Education*, vol. 27, n° 3, p. 334-354.

GOLDBLATT, P.F., et Smith, D. (s. la dir.). *Cases for teacher development: Preparing for the classroom*. Thousand Oaks, CA, Sage Publications, Inc., 2005.

KILLORAN, I., Zaretsky, H., Jordan, A., Smith, D., Allard, C., et Moloney, J. «Supporting teachers to work with children with exceptionalities», *Canadian Journal of Education*, vol. 36, n° 1, 2013, p. 240-270.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Mise en pratique des normes par la recherche professionnelle* [trousse de ressources], Toronto, 2003.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Normes de déontologie de la profession enseignante et Normes d'exercice de la profession enseignante* [affiche], à oeeo.ca/resources/categories/professional-standards-and-designation, Toronto, 2006.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Vivre les normes au quotidien* [trousse de ressources], Toronto, 2008.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Apprendre à partir de l'expérience : Appuyer les pédagogues débutants et les mentors* [trousse de ressources], Toronto, 2009.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Les voix de la sagesse : Apprendre des aînés* [Vidéo en ligne], Toronto, 2010. Repéré au https://www.youtube.com/watch?v=AbxCtmteQ-U&feature=emb_logo

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Outil de perfectionnement professionnel axé sur l'autoréflexion*, Toronto, 2010.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO et Ordre des éducatrices et éducateurs de la petite enfance. *Explorer la collaboration interprofessionnelle et le leadership éthique*, Toronto, 2014.

- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Dimensions éthiques de la pratique professionnelle*, Toronto, 2014.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer la déontologie dans les relations professionnelles*, Toronto, 2014.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Gardiens du savoir – Guide de discussion*, Toronto, 2014.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Cadre de formation de la profession enseignante*, Toronto, 2016.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Fondements de l'exercice professionnel*, Toronto, 2016.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *L'éthique est un geste : manifester sa solidarité avec Haïti* [vidéo en ligne], Repéré au www.youtube.com/watch?v=XPM8WEPJU9Q, Toronto, 2016.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *L'éthique est un geste : manifester son empathie pour les enfants anishinaabe* [vidéo], Repéré au www.youtube.com/watch?v=edBR-KnCwv8, Toronto, 2016.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Consolider la vision : Discours critique sur les normes de déontologie de la profession enseignante*, Toronto, 2017.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes de déontologie de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [affiches], Toronto, 2017.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes de déontologie de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [guide de discussion], Toronto, 2017.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes d'exercice de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [affiches], Toronto, 2017.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes d'exercice de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [guide de discussion], Toronto, 2017.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *L'éthique est un geste : manifester sa solidarité avec Haïti* [guide de discussion], Toronto, 2018.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les pratiques de leadership par les études de cas*, Toronto, 2018.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. «Vision de l'apprenant et du pédagogue selon la culture anishinaabe», [Affiche], Toronto, 2018.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. «Explorer les pratiques éthiques : Conscience écologique et écojustice», [Affiches], Toronto, 2020.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. «Explorer les pratiques éthiques : Conscience écologique et écojustice», [Cartes-ressources], Toronto, 2020.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Une représentation rotinohsyón:nie des Normes de déontologie de la profession enseignante*, Toronto, 2020.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. «Vision de l'apprenant et du pédagogue», [Affiche], Toronto, 2020.

- SMITH, D. «Developing leaders using case inquiry», *Scholar-Practitioner Quarterly*, vol. 4, n° 2, 2010, p. 105-123.
- SMITH, D. «Supporting new teacher development using narrative based professional learning», *Reflective Practice*, vol. 13, n° 1, 2012, p. 149-165.
- SMITH, D. «Teaching and learning through e-learning: A new additional qualification course for the teaching profession». Barbour, M. (s. la dir.). *State of the nation: K-12 online learning in Canada*. Open School BC, Victoria (Colombie-Britannique), 2012.
- SMITH, D. «A dialogic construction of ethical standards for the teaching profession», *Issues in Teacher Education*, 2013, p. 49-62.
- SMITH, D. «The power of collective narratives to inform public policy: Re-conceptualizing a Principal's Qualification Program», *International Journal of Leadership in Education*, vol. 16, n° 3, 2013, p. 349-366.
- SMITH, D. «Fostering collective ethical capacity with the teaching profession», *Journal of Academic Ethics*, vol. 12, n° 4, 2014, p. 271-286.
- SMITH, D. «Exploring inter-professional collaboration and ethical practice: A story of emancipatory professional learning», *Reflective Practice: International and Multidisciplinary Perspectives*, vol. 16, n° 5, 2015, p. 652-676. DOI : 10.1080/14623943.2015.1071246.
- SMITH, D. «Exploring leadership development with supervisory officers through case inquiry», *Reflective Practice*, vol. 16, n° 4, 2015, p. 559-574.
- SMITH, D. «Pedagogies for teacher education policy development in Canada: Democratic dialogue in international teacher education: Promising pedagogies, Part C», *Advances in Research on Teaching*, 22C, Emerald Group Publishing Limited, 2015, p. 253-279. DOI : 10.1108/S1479-368720150000022012.
- SMITH, D., Allard, C., Flett, J., Debassige, D., Maracle, B., Freeman, K., et Roy, S. (sous presse). *Nourishing the teaching spirit: Collaborative development of indigenous teacher education additional qualification course guidelines*.
- SMITH, D., et Goldblatt, P.F. (s. la dir.). *Guide de ressources pédagogiques*, Toronto, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 2006.
- SMITH, D., et Goldblatt, P.F. (s. la dir.). *Exploring leadership and ethical practice through professional inquiry*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009.
- SMITH, D., Kelly, D., et Allard, C. «Dialogic spaces: A critical policy development perspective of educational leadership qualifications», *International Journal of Leadership in Education*, vol. 20, n° 4, p. 393-415. DOI: 10.1080/13603124.2015.1116608.
- SMITH, D., et Qua-Hansen, J. «Democratic dialogue as a process to inform public policy: Re-conceptualizing a supervisory officer's qualification program», *International Journal of Education Policy and Leadership*, vol. 10, n° 1, 2015, p. 1-32.



**Ordre des enseignantes
et des enseignants
de l'Ontario**

Fixer la norme
pour un enseignement
de qualité

This document is available in English under the title
Additional Qualification Course Action Research.

Pour en savoir davantage :
Ordre des enseignantes et
des enseignants de l'Ontario
101, rue Bloor Ouest
Toronto ON M5S 0A1

Téléphone : 416-961-8800
Télécopieur : 416-961-8822
Sans frais en Ontario : 1-888-534-2222
info@oeeo.ca
oeeo.ca



[oct-oeeo.ca/fbfr](https://www.facebook.com/oct-oeeo.ca/fbfr)



[oct-oeeo.ca/pifr](https://www.pinterest.ca/oct-oeeo.ca/pifr)



[oct-oeeo.ca/twfr](https://twitter.com/oct-oeeo.ca/twfr)



[oct-oeeo.ca/yt](https://www.youtube.com/oct-oeeo.ca/yt)



[oct-oeeo.ca/igfr](https://www.instagram.com/oct-oeeo.ca/igfr)



[oct-oeeo.ca/li](https://www.linkedin.com/company/oct-oeeo.ca/li)